

Dans les Hauts-de-France, la rénovation énergétique pour restaurer la dignité

Basé près de Compiègne (Oise), le Réseau Éco Habitat accompagne les plus précaires dans la rénovation énergétique de leurs logements. Une prise en charge lourde et complexe, qui vise aussi à agir directement sur les causes de la pauvreté. Reportage.

Lorena*, retraitée depuis 15 ans, ouvre la porte blanche de sa maison. Elle a le sourire aux lèvres. Habitante de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), elle accueille ce matin les membres de Réseau Éco Habitat (REH) pour faire le bilan des travaux de rénovation entrepris quatre ans auparavant. *“C’est une vraie réussite”*, se réjouit-elle en montrant la nouvelle salle de bain installée au rez-de-chaussée.



“Maintenant je vis dans le luxe”, s’amuse Lorena. Auparavant dégradée et énergivore, sa “maison picarde” est aujourd’hui mieux adaptée à ses besoins. © Elliott NAIL

Lorsqu’en 2020, un bénévole du réseau - qu’elle côtoie par l’intermédiaire du Secours catholique - lui apprend l’existence d’aides financières pour rénover son logement, elle ne s’imagine pas l’aventure dans laquelle elle s’embarque. *“Je pensais qu’on me proposerait 150 euros pour un nouveau radiateur”*, se souvient-elle en riant. Elle vit alors dans un logement dégradé, avec un accès difficile à sa chambre à l’étage, et se chauffe à l’aide d’un poêle dont la chaleur s’échappe par le toit.

Finalement, le chantier est conséquent. Isolement de la façade, réfection de la toiture, aménagement d'une chambre et nouveau système de chauffage avec compteur électrique et tubes en cuivre : le coût total des travaux avoisine les 69 000 euros. Grâce à l'accompagnement de Réseau Éco Habitat, Lorena n'en paie que 4%, soit moins de 3 000 euros. *“Ça lui change vraiment la vie”*, constate son amie, présente lors de la visite.

Un accompagnement renforcé

Les travaux menés chez Lorena illustrent parfaitement la mission de REH : apporter une aide technique, sociale et financière à des personnes très modestes, souvent âgées et isolées, pour lutter sur le long terme contre la précarité énergétique de leur logement.

Camille Deguy, coordinatrice sociale et financière du réseau, accompagne chaque année une vingtaine de foyers dans leurs démarches. Une aide essentielle pour ces familles démunies à l'idée de faire un devis ou de rechercher des financements. *“Quand le reste à charge dépasse les 3000 euros, ce n'est généralement pas possible pour eux de faire des travaux”*, constate-t-elle après deux ans à sillonner les Hauts-de-France.

Auparavant assistante à maîtrise d'ouvrage pour l'association SOLIHA, Camille Deguy a rejoint REH en 2022, désabusée par le rythme de travail *“ingérable”* imposé par l'opérateur. *“Ce n'était pas possible d'accorder du temps aux familles qui en avaient besoin”*, se souvient-elle, évoquant une cinquantaine de dossiers requérant son aide chaque mois.

Son constat est partagé par de nombreux acteurs du milieu. Les *“opérateurs AMO”* - habilités par l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH) pour accompagner les travaux de rénovation énergétique - se retrouvent souvent dans l'incapacité d'aider les familles les plus précaires à mener des travaux de grande envergure.

Le Réseau Éco Habitat, lui, se charge exclusivement de situations d'accompagnement renforcé, tout en prenant en compte les besoins d'aménagement pour l'autonomie des personnes séniors ou handicapées. Une condition qui complique la recherche de subventions, souvent cloisonnées.

Pour financer le chantier de Lorena, trois ans de démarches ont été nécessaires. Au total, 64% des travaux sont pris en charge par des organismes publics - dont l'ANAH, mais aussi des collectivités territoriales et diverses caisses de l'État - et 32% proviennent de financements privés : Secours catholique, Collectif Stop à l'exclusion énergétique, Fondation Abbé Pierre...

Une problématique sociale

“Les dispositifs de financement existent, maintenant il faut les relier”, résume Franck Billeau, fondateur de REH. Cet ancien du Secours catholique a créé le réseau en 2014, après avoir constaté le manque de connexions entre les différents acteurs du milieu et la complexité des démarches administratives. Autant de freins, alors qu'un ménage modeste sur cinq est confronté à la précarité énergétique.



Franck Billeau, fondateur de Réseau Éco Habitat, dans son bureau près de Compiègne. © Elliott NAIL

Dix ans après ses débuts, le réseau s'est agrandi. Ils sont 13 à travailler dans l'équipe, à Clairoux et à Calais. À chaque fois, les dossiers sont traités en binôme : une personne s'occupe de la partie technique, l'autre de l'humain. Une aide primordiale, alors que les personnes accompagnées - bien que suivies par un bénévole de confiance - sont souvent craintives à l'idée de débiter d'importantes rénovations. Le jour même de la visite chez Lorena, Gérard, futur bénéficiaire, a annulé la visite pré-travaux prévue chez lui, par peur d'une remise en cause globale du projet.

“Ce n'est pas que de la technique, c'est un accompagnement social renforcé”, confirme Franck Billeau. Les coordinateurs et bénévoles sont formés par le réseau à adopter la bonne posture face à des situations parfois complexes, et la pédagogie peut aller jusqu'à l'aide à l'insertion professionnelle du fils de la famille, ou la prise de rendez-vous médicaux pour la mère malvoyante. Une démarche nécessaire qui permet de concilier transition écologique et lutte contre la pauvreté. *“On ne peut pas se permettre de faire des petits travaux chez les petites gens”,* précise-t-il.

En feuilletant son portfolio *“avant-après”*, il se remémore toutes les *“belles histoires”* dont il a pu être témoin. *“Certains retrouvent leurs emplois, d'autres voient leurs enfants faire des études, une dame est même devenue maire-adjointe de sa commune, se souvient-il, les yeux brillants. On a un changement culturel à opérer pour considérer le logement comme un problème social, et non comme un tas de pierres.”*

Depuis trois ans, sa méthode a fait des émules. Des initiatives similaires émergent dans la Maine, la Loire et les Deux-Sèvres. Et les financements se trouvent aussi plus facilement. Au premier janvier 2024, le plafond théorique maximum d'aides de l'ANAH est passé de 25 000 à 63 000 euros par chantier. Une amélioration sur laquelle compte les coordinateurs du Réseau Éco Habitat pour finaliser les dossiers qui traînaient depuis quelques années, faute de financements.

*Le prénom a été modifié.